

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 novembre 2015**

Objet : Plan de financement pour le raccordement en fibre optique du Domaine de TAYSSE situé à Espagnac sur le territoire de l'Agglomération de Tulle (19)

L'an deux mille quinze, le dix-sept novembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le six novembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président au Conseil Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèze)	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Michel JAULIN	Vice-Président Agglo Tulle

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive

Il est exposé aux délégués du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Syndicat Mixte DORSAL a été sollicité afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique du Domaine de TAYSSE situé sur la commune d'Espagnac sur le territoire de l'Agglomération de Tulle en Corrèze.

Cette opération est inscrite dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin (SDAN) Pilote (axe 2 bis).

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 240 000 € HT.

Il vous est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	90 000.00 €	37,5 %
DEPARTEMENT CORREZE	90 000.00 €	37,5 %
Agglo Tulle	60 000.00 €	25 %
TOTAL	240 000.00 €	100%

Les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- **d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif au raccordement en fibre optique du Domaine de Taysse sur le territoire de l'Agglomération de Tulle (19),**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

**Le Président de DORSAL,
Jean-Marie BOST**



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

